

Cahiers du
MONDE RUSSE

Cahiers du monde russe

Russie - Empire russe - Union soviétique et États
indépendants

53/4 | 2012
Varia

Elisa M. Becker, Medicine, Law, and the State in Imperial Russia

Michel Tissier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/monderusse/7858>

DOI : [10.4000/monderusse.7858](https://doi.org/10.4000/monderusse.7858)

ISSN : 1777-5388

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2012

ISSN : 1252-6576

Référence électronique

Michel Tissier, « Elisa M. Becker, Medicine, Law, and the State in Imperial Russia », *Cahiers du monde russe* [En ligne], 53/4 | 2012, mis en ligne le 08 octobre 2013, Consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/monderusse/7858> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/monderusse.7858>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© École des hautes études en sciences sociales

Elisa M. Becker, *Medicine, Law, and the State in Imperial Russia*

Michel Tissier

RÉFÉRENCE

Elisa M. BECKER, ***Medicine, Law, and the State in Imperial Russia***. Budapest–New York : Central European University Press, 2011, XII-399 p.

- 1 Elisa M. Becker propose, avec cet ouvrage centré sur l'évolution de la médecine légale en Russie au dix-neuvième siècle, une réflexion très intéressante qui éclaire plusieurs aspects fondamentaux de l'histoire impériale. Elle réussit en effet à situer ce sujet à première vue très technique, voire aride, au cœur d'une problématique qui permet de reconsidérer l'usage que les historiens de la période font, trop souvent sans s'interroger, de catégories omniprésentes comme « l'État », « la société », « les réformes » (et les « contre-réformes »), « la science », « les professions » ou encore « la modernité ».
- 2 Entre le début du dix-huitième siècle et la fin du dix-neuvième, la Russie connut, à l'instar d'autres pays d'Europe, le développement de la médecine légale comme branche particulière de la médecine. Ce fut le résultat d'un long processus orienté par plusieurs facteurs, comme l'importation et l'adaptation de modèles étrangers, en particulier germaniques, l'évolution des représentations sur la médecine en tant que science, la transformation des cadres institutionnels et intellectuels de la formation des médecins et de l'enseignement médical, les variations dans la répartition des tâches entre médecins (enseignants des facultés de médecine, médecins employés par les organes administratifs locaux à différents échelons), et aussi la réforme du système judiciaire impérial au début des années 1860.
- 3 Cependant, ce n'est pas à proprement parler ce processus de formation de la médecine légale que l'auteur étudie ici ; elle l'évoque régulièrement, mais n'en fait pas la ligne directrice de son ouvrage. L'ouvrage a un personnage principal, le médecin, et il faut

bien dire ici « médecin », et non « médecin-légiste ». Cela peut surprendre, car l'étude n'est pas consacrée à la médecine dans tous ses aspects ni aux médecins dans leurs différentes activités, mais bien essentiellement à la médecine lorsqu'elle est mise au service de la police et de la justice. Il y a une explication à cela. Le livre la présente de façon claire, à la fois en retraçant l'histoire de la fonction médicale en rapport avec la procédure judiciaire en Russie depuis Pierre le Grand et même avant, et en situant la pratique russe dans une perspective européenne. L'explication tient dans le service de l'État qui définissait en général l'activité des médecins en Russie depuis le dix-huitième siècle. Leurs obligations de service comprenaient aussi l'assistance à apporter aux organes de l'administration et de la justice impériales, en particulier pour les autopsies. Ces obligations tenaient une place importante dans la représentation que les Russes se faisaient du rôle du médecin. Bien plus, la procédure en vigueur jusqu'à la réforme judiciaire de 1864, de type inquisitorial, accordait une valeur particulière à la parole du médecin qui, couchée par écrit, était réputée constituer une preuve du plus haut degré. Selon une formule très suggestive de l'auteur, « under the inquisitorial system, physicians had nothing to prove – they were proof » (p. 66), ce qui définit un régime spécifique d'exercice de leur autorité par les médecins en Russie jusqu'au règne de Nicolas I^{er}.

- 4 Elisa M. Becker écrit l'histoire de la transformation de ce régime d'autorité. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, en même temps que de nouvelles conceptions de la justice prennent forme, le statut accordé à la parole du médecin dans le cadre de la procédure judiciaire est remis en question. Le médecin commence à avoir des choses à prouver, il doit non seulement produire des faits, mais il doit aussi le faire savoir de façon adéquate. Ce changement recouvre la formation progressive de la figure de « l'expert ». Celle-ci s'effectue à la frontière entre plusieurs domaines de compétence, mais aussi dans l'entrelacement de différentes sources d'autorité intellectuelle et institutionnelle, qui pouvaient se soutenir les unes les autres comme elles pouvaient se concurrencer.
- 5 L'organisation de l'ouvrage en cinq chapitres suit un déroulement globalement chronologique, qui n'exclut pas des allers et retours justifiés par les arguments thématiques successivement développés par l'auteur. Le premier chapitre situe le rôle du médecin à partir de la mission de service qui lui fut attribuée sous Pierre le Grand, et montre comment au début du dix-neuvième siècle cet héritage avait permis au médecin d'occuper une position éminente dans la procédure judiciaire en particulier, comme dans le service de l'État en général. Cette position n'était certes pas caractérisée par des émoluments élevés, mais allait avec un prestige social et intellectuel remarquable dans la mesure où les rangs des médecins étaient largement peuplés d'hommes nés non nobles. Les chapitres 2 et 3 montrent comment cet héritage fut modifié dans la période charnière du milieu du dix-neuvième siècle, sous l'effet d'une redéfinition des critères de l'autorité scientifique, notamment de l'autorité du médecin en tant qu'auxiliaire de justice. La discussion que l'auteur propose sur les conditions d'intervention du médecin dans la procédure judiciaire, les critères de sa recevabilité, et les obligations qui s'y attachaient, est passionnante. Ces chapitres mobilisent l'analyse des interactions sociales tout autant que les enseignements de l'histoire des sciences sur le langage nouveau du « fait » et de « l'objectivité » (p. 75-93). L'auteur montre comment les médecins, tout en convertissant leur façon de travailler à ces nouveaux critères au nom du progrès scientifique, s'efforcèrent de conserver ce qui, jusque là, garantissait leur position éminente dans la procédure. Le changement de régime d'autorité entraîna des

désaccords et des controverses, non seulement entre médecins et juristes, mais aussi entre médecins selon leur position dans le champ social et institutionnel. Au moment de la préparation de la réforme judiciaire, les organes administratifs chargés de représenter les médecins cherchèrent également à négocier, sans toujours y parvenir, les obligations nouvelles et les contraintes que voulaient leur imposer les juristes.

- 6 Le chapitre 4 expose les conséquences de cette réforme sur le rôle concret du médecin auprès des autres acteurs de la procédure, pendant la phase de l'instruction et ensuite au procès. De façon générale, l'auteur montre à quel point le rôle du médecin en tant qu'expert fut un enjeu majeur de la réforme judiciaire de 1864. Celle-ci mitigea le système inquisitoire antérieur, établi par Pierre le Grand, par des éléments de procédure accusatoire. L'élément emblématique de la réforme fut, en matière pénale, l'institution du jury, consacrant le rôle nouveau des avocats qui devaient faire vivre le principe du débat contradictoire et public au procès. Cette réforme contribua à redéfinir la valeur et les attributs attachés à la parole des médecins. Dans le nouveau système, l'intervention des médecins pouvait être requise à la fois au stade de l'instruction, qui restait de type inquisitoire, et ensuite au stade du procès devant les jurés. À ce moment-là, leur parole constituait une pièce essentielle dans la production du jugement sur la culpabilité de l'accusé(e). Toutefois le tribunal s'imposait désormais comme une enceinte où cette parole non seulement était jaugée par des non spécialistes, mais aussi servait à emporter, ou pas, la conviction des membres du jury. Les critères selon lesquels elle était évaluée tranchaient avec ceux qui avaient prévalu dans la période antérieure. Comme les témoins convoqués au procès, les médecins pouvaient être interrogés par les différents acteurs du procès, juges, membres du jury, avocats de la défense ou représentants de l'accusation (en la personne du procureur ou plus souvent de son substitut). Ils devaient répéter et justifier l'acte officiel qu'ils avaient établi et signé pendant l'instruction (p. 212-213), et la qualité attendue de leur prestation était la rigueur, indispensable pour convaincre la cour.
- 7 Le cinquième et dernier chapitre présente les controverses qui portèrent sur la fonction de l'expertise médicale, en particulier en matière psychiatrique, dès la mise en œuvre de la réforme. Elles surgirent très rapidement, car la réforme commença à être appliquée au moment où l'empereur et certains hauts dignitaires furent visés par des attentats. Un certain nombre de verdicts d'acquiescement par des jurys provoquèrent des réactions virulentes, notamment dans la presse de l'époque – voire dans la littérature –, où les discussions sur le « médecin-expert » servirent à remettre en cause l'institution du jury. La fin de l'ouvrage montre quelles réponses furent alors proposées, dans les rangs des juristes ou des médecins, pour mettre à l'abri les médecins dans leur fonction d'expertise et pérenniser l'existence du jury. La réponse la plus radicale fut proposée par le juriste Leonid Vladimirov, convaincu de la nécessité de donner au médecin-expert un statut de juge, grâce auquel il pourrait librement rechercher la vérité de façon scientifique. C'était un moyen de réaffirmer une position d'autorité éminente pour les médecins dans la procédure judiciaire. Même si cette proposition et les débats qu'elle suscita ne débouchèrent pas sur une réforme du statut de l'expert, l'auteur montre comment, dans son sillage, des juristes et des médecins réussirent à faire front commun pour préserver un certain nombre de principes fondamentaux issus de la réforme judiciaire et défendre l'autorité des médecins-experts. L'ouvrage se conclut ainsi sur une évaluation positive de la capacité des médecins et juristes à coopérer dans l'intérêt de leur autorité professionnelle

respective et pour le fonctionnement du système judiciaire à la fin du dix-neuvième siècle.

- 8 Au moyen de cette analyse très concrète et détaillée – parfois répétitive, du fait des allers et retours pratiqués par l’auteur pour les besoins de ses développements thématiques¹ – le livre discute de façon originale les interprétations courantes sur une évolution sociale et culturelle plus large : la constitution d’une communauté professionnelle médicale. En effet, Elisa M. Becker prend en la matière le contrepied d’un certain nombre de travaux antérieurs qui ont fait date sur les professions en Russie en général et sur les médecins en particulier². Elle remet en cause un schéma largement admis selon lequel le processus de professionnalisation doit être lu principalement comme la résultante de trois évolutions, toutes les trois liées à une dynamique généralement qualifiée de « moderne », que les Russes auraient suivie en empruntant abondamment à l’étranger, mais sans parvenir à l’acclimater pleinement. Il s’agirait, d’une part, du développement des savoirs et des techniques d’un domaine particulier, ici la médecine. Ce serait, d’autre part, l’ensemble des efforts réalisés par les médecins pour s’organiser corporativement, en revendiquant une autonomie jugée légitime et nécessaire dans leur domaine de compétence, contre les empiètements d’autres disciplines mais aussi, surtout, à l’égard de l’autorité de l’administration qui avait jusque là organisé et contrôlé le développement scientifique et technique russe. Enfin, la troisième évolution en question est celle qui aurait vu les « professionnels » passer de leur revendication d’autonomie à l’égard de l’autorité administrative à une contestation plus large de l’ordre en place, au nom d’une liberté conçue comme l’élargissement politique de la liberté conquise de haute lutte dans l’exercice de leur profession propre.
- 9 La remise en cause par l’auteur de ces évolutions admises par d’autres historiens des professions en Russie s’avère particulièrement stimulante. L’ouvrage montre les exagérations auxquelles a pu conduire le choix qui a généralement été fait d’étudier séparément des domaines d’activité différents et de chercher à vérifier, pour chacun d’entre eux, l’existence d’un processus de professionnalisation correspondant au schéma indiqué ci-dessus. L’auteur attribue ce dernier à l’application abusive d’un modèle anglo-saxon, d’ailleurs guère probant dans les cas français et allemand³. Elisa M. Becker cherche ainsi à mieux contextualiser la dichotomie classique entre « État » et « société » dans l’étude de l’histoire russe et, surtout, à échapper à la charge normative qu’elle impose aux interprétations qu’en donnent les historiens. Concrètement elle montre que, pour les contemporains, le problème posé par l’émergence du médecin en tant que professionnel était moins celui d’un refus de l’autorité de l’État que celui d’une redéfinition de son organisation, de façon à respecter l’autorité propre du médecin dans ses interactions avec les autres professionnels qui, au service de l’État comme lui, concouraient aux missions de l’administration et de la justice. Cette démonstration bat en brèche les interprétations courantes de l’essor de la « société civile » en Russie par le biais de la volonté d’émancipation des « professionnels ». Elle rappelle opportunément à quel point, pour les médecins en tout cas, l’idée de former une communauté soudée autour d’un savoir, d’une pratique et d’un sens du service à l’intérieur de l’État compta durablement.
- 10 De plus, tout en situant son travail dans l’histoire des sciences et de la médecine, l’auteur propose une description du système judiciaire impérial, une présentation générale de ses acteurs, et un exposé de la « réforme » avec ses conséquences et ses

résultats. Les pistes qu'elle propose pour décrire le monde des juristes de l'empire ne sont pas aussi ambitieuses que celles qu'elle suit au sujet des médecins. Elle donne un certain nombre d'éléments sur la professionnalisation des juristes (p. 186-198), dont elle sous-estime peut-être les contradictions et les tensions. Toutefois elle reste de bout en bout particulièrement attentive à la question des partages entre domaines de compétence, à leur géographie mouvante, aux convergences qui pouvaient exister entre les préoccupations des médecins et celles des juristes, ou aux alliances entre spécialistes des deux domaines dans des luttes internes à chacun d'entre eux.

- 11 S'il y a néanmoins un des choix de perspective faits par l'auteur qui paraît poser problème, c'est celui qui consiste à ne pas examiner plus précisément la période allant de la fin du dix-neuvième siècle à 1917. Ici et là, Elisa M. Becker laisse entendre que ses conclusions sont valables jusqu'à 1917. Cela reste probablement un peu court pour répondre complètement aux interprétations du processus de professionnalisation – au sujet des médecins, des juristes ou d'autres – avant tout bâties, à l'inverse de sa démarche, sur une analyse des développements politiques au début du vingtième siècle, autour de la révolution de 1905. L'auteur a raison de dire qu'il est essentiel de ne pas négliger la période antérieure. Elle l'a étudiée dans son livre de la façon la plus utile qui soit, en éclairant de vastes zones jusque là laissées dans l'ombre. Il demeure également important de se confronter directement aux questions que posent le moment révolutionnaire russe et le rôle qu'y ont tenu les représentants autoproclamés, fiers et sûrs de leur science, de la médecine ou du droit.

NOTES

1. Il y a aussi quelques passages confus ou contradictoires (par exemple p. 53), qui auraient pu être éliminés par un travail d'édition plus important. De même l'index est riche, les notes très développées, mais il n'y a malheureusement pas de présentation des sources archivistiques, ni de bibliographie.

2. Il s'agit notamment du livre pionnier de Nancy M. Frieden, *Russian Physicians in an Era of Reform and Revolution, 1856-1905*, Princeton : Princeton University Press, 1981 ; mais aussi, dans une perspective plus large, du livre de Laura Engelstein, *The Keys to Happiness: Sex and the Search for Modernity in Fin-de-Siècle Russia*, Ithaca, NY : Cornell University Press, 1992, ou des études rassemblées dans Harley D. Balzer, éd., *Russia's Missing Middle Class: The Professions in Russian History*, Armonk, NY : M.E. Sharpe, 1996.

3. La discussion proposée sur ce thème court surtout dans les notes : voir en particulier celles de l'introduction, p. 279-283 ; la note 4 du chapitre 1 (p. 284) ; également les notes 126 et 162 du chapitre 2 (p. 314 et 320) où elle relève opportunément que Nancy Frieden a construit son interprétation en considérant principalement les médecins des *zemstva*, alors que ce segment de la profession est apparu tardivement par rapport à l'ancienneté de la fonction médicale au service de l'État en Russie et que, même à la fin du dix-neuvième siècle, la part des médecins de *zemstva* dans l'ensemble de la « profession » restait bien inférieure à celle des médecins directement employés par l'État.